

Carlos Castresana Fernández

Procureur général à la Cour des comptes d'Espagne

I. Éducation

Diplômé en droit, 1974-1979, de la faculté de droit de l'Université Complutense de Madrid. En 1978, a poursuivi des études à l'Institut international des droits de l'homme. Strasbourg. France. De 1986 à 1989, après avoir préparé et réussi le concours national, a accédé à l'École judiciaire d'Espagne, devenant membre de la carrière des procureurs. Nommé procureur adjoint en 1990, procureur principal en 1996, procureur de la Cour suprême en 2005 et procureur de la Cour des comptes en 2020.

II. Activité professionnelle en tant que procureur

J'ai commencé ma carrière de procureur en 1990 au sein des tribunaux de circuit de Barcelone, puis de Madrid, qui se consacrent aux enquêtes, aux poursuites et aux procès en matière pénale. Je me suis spécialisé dans la poursuite du crime organisé, de la corruption et des crimes internationaux.

En 1993, j'ai été choisi par le procureur général pour devenir membre du parquet spécial contre le trafic de drogue. J'ai acquis une grande expérience en matière d'enquêtes, de poursuites et de procès devant la Cour nationale de justice concernant les organisations criminelles transnationales responsables d'infractions internationales de trafic de drogue et de blanchiment d'argent. J'ai acquis une vaste expérience dans le domaine de la coopération judiciaire internationale.

En 1995, après une autre nomination par le procureur général, j'ai été transféré au bureau spécial du procureur contre la corruption et j'ai été chargé des enquêtes et des poursuites (y compris la phase de procès, l'appel et la cassation) dans des affaires de corruption de haut niveau devant la Cour nationale de justice. J'ai dirigé le personnel, travaillé avec les enquêteurs de la police, la police scientifique et les témoins experts dans le cadre d'enquêtes complexes portant sur les impôts, la comptabilité, le budget et les dépenses publiques, les questions bancaires et autres questions financières. J'ai traité des questions de fond relatives à la corruption, à l'immunité diplomatique et à l'immunité des États lors de l'inculpation de M. Berlusconi, originaire d'Italie. Au cours de cette période, j'ai également acquis une expérience en matière d'extradition, de droit communautaire et international, et de recouvrement d'avoirs.

J'ai été nommé procureur de la Cour suprême par le décret royal 727 du 20 juin 2005. J'ai été affecté à la section des affaires pénales et je me suis occupé des enquêtes, des poursuites et des interventions en salle d'audience dans des affaires pénales contre des hauts fonctionnaires et des membres du Parlement, ainsi que des recours en cassation.

Par le décret royal 994 du 10 novembre 2020, j'ai été nommé procureur de la Cour des comptes, l'organe constitutionnel suprême en la matière, chargé des enquêtes sur la mauvaise gestion des fonds publics espagnols et européens.

III. Autres services dans l'administration de la justice et en tant que procureur

J'ai été constitué en tant qu'avocat plaidant pour la première fois en 1980, travaillant principalement comme défenseur public, jusqu'à ce que je sois nommé en 1986 - simultanément à la préparation de l'examen d'accès à l'École de la magistrature - magistrat suppléant du Tribunal territorial de Madrid. Depuis 1987, j'ai exercé les fonctions de juge d'instruction et de district temporaire dans le cadre de procédures civiles et pénales.

En 2014, j'ai demandé le statut d'excedencia - absence sans salaire - en ce qui concerne ma carrière de procureur. Je suis ensuite devenu avocat au sein de Ejaso ETL Global - un prestigieux cabinet d'avocats basé en Espagne et au Portugal, membre du groupe allemand ETL (European Tax and Law) - et consultant international, jusqu'en 2020, date à laquelle j'ai repris ma carrière de procureur.

IV. Commission internationale contre l'impunité au Guatemala. 2007-2010

Le 14 septembre 2007, j'ai été nommé par le Secrétaire général des Nations unies comme commissaire - l'équivalent du Sous-secrétaire général des Nations unies - de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), un organe de poursuite international et indépendant fondé sur un traité. La CICIG était conçue comme un mécanisme hybride novateur des Nations unies en faveur de l'État de droit, destiné à renforcer les institutions chargées de l'application de la loi au Guatemala.

Nous avons commencé notre tâche en créant des unités de police spéciales, un bureau de poursuites spéciales et des tribunaux à compétence élargie. La CICIG a également développé une base de données pour l'analyse et le renseignement.

Nous avons encouragé les processus de contrôle des institutions publiques. Au sein de la police nationale civile, nous avons soutenu le licenciement par le gouvernement du directeur, du directeur adjoint et de 10 % du personnel ; au sein du bureau du procureur général, le procureur général et dix procureurs en chef ont été invités à se récuser ; au sein du pouvoir judiciaire, trois juges et trois candidats à la Cour suprême, et vingt magistrats des cours d'appel ont été démis de leurs fonctions. Un deuxième procureur général a été révoqué en 2010 par la Cour constitutionnelle à notre demande.

J'ai présenté au Congrès des propositions d'amendements juridiques, notamment des lois sur le contrôle des armes et des munitions, la poursuite du crime organisé et la négociation de plaidoyers, la protection des témoins et les écoutes téléphoniques, et la création de tribunaux à compétence élargie pour les affaires à haut risque.

Nous avons commencé à enquêter et à engager des poursuites dans 27 affaires à haut risque (trafic de drogue transnational, réseaux de sicarios professionnels, démantèlement des structures clandestines de la police civile et de l'armée, corruption judiciaire et politique, exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, adoptions illégales et réseaux de trafic d'êtres humains ; la plupart des accusés auraient commis des crimes internationaux lors du précédent conflit armé). Nous avons obtenu 139 mandats d'arrêt (105 arrestations, 74 accusés détenus sans caution), dont un ancien président de la République, d'anciens ministres de la défense et des finances, quatre ministres de l'intérieur, plusieurs généraux et autres officiers de l'armée, des membres du Congrès et autres hommes politiques et des officiers de haut rang, des avocats, des hommes d'affaires, des trafiquants

de drogue. Au cours de mon mandat, sept affaires très médiatisées ont été jugées et sept condamnations ont été prononcées, soit 100% (taux statistique de condamnations dans le pays à l'époque, 2%).

Mon équipe et moi-même avons été confrontés à une grande variété de situations très difficiles et avons travaillé sous des menaces constantes, mais nous avons rempli notre mandat avec succès. J'ai déployé des efforts considérables pour préserver l'indépendance de la Commission et l'impartialité de nos poursuites en refusant de céder aux pressions politiques, en assumant la responsabilité des performances de la CICIG et en gagnant ainsi le respect d'une équipe multinationale cohésive de professionnels engagés - 200 enquêteurs et procureurs, avocats et policiers, économistes, analystes et administrateurs, représentant 27 nationalités distinctes. J'ai travaillé avec eux pour instaurer la confiance et le soutien mutuel ; en concevant des plans de travail et des stratégies efficaces pour le démantèlement des structures illégales, tout en créant une synergie avec les partis politiques, les syndicats, les organisations indigènes, le secteur des affaires et quelque 35 organisations de la société civile et en dialoguant avec les représentants diplomatiques.

Je me suis efforcé de maintenir nos enquêtes et nos poursuites dans les strictes limites du mandat de la CICIG. Notre compétence a été contestée 16 fois devant les tribunaux guatémaltèques. Toutes les demandes ont été rejetées.

J'ai signé un protocole d'accord avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) afin de créer un fonds fiduciaire pour les pays donateurs. Pendant une période de trois ans, nous avons rencontré les représentants des États donateurs, recueillant des promesses de dons pour une moyenne de 15 à 20 millions USD par an. En outre, j'ai signé des accords pour le détachement de personnel et conclu des accords pour la mise en œuvre gratuite du programme de protection des témoins de la CICIG, et j'ai fourni du matériel donné par les États à notre homologue guatémaltèque. La CICIG a toujours été correctement financée et gérée financièrement. Entre 2007 et 2010, en tant que commissaire, j'ai assisté à près de mille réunions de travail avec différentes parties prenantes. En 2009, la CICIG a été évoquée 4.485 fois dans les médias guatémaltèques malgré le fait que la CICIG n'avait pas de budget pour la publicité.

En août 2009, le secrétaire général m'a reconduit dans mes fonctions de commissaire pour une nouvelle période de deux ans. J'ai démissionné en juin 2010 et j'ai réintégré la Cour suprême espagnole.

V. Les cabinets de conseil internationaux après 2010

Bahreïn. Programme des Nations unies pour le développement. Après les événements du printemps arabe et les recommandations du rapport de la BICI (Bahrain International Commission of Inquiry), le PNUD m'a invité à former des procureurs bahreïnais. En 2014, la formation est passée à la signature d'un accord de coopération entre le PNUD et le bureau du procureur général pour un projet de renforcement institutionnel et la création d'une unité spéciale d'enquête (SIU) au sein du bureau du procureur général pour poursuivre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. J'ai été nommé conseiller principal de projet. Le SIU a été créé, organisé avec des fonctions d'enquête et de poursuites, et soutenu par une unité de police, des services médicaux et psychiatriques et une base de données pour le renseignement et l'analyse. L'expérience doit être étendue à Abu Dhabi et au Koweït.

La Colombie. Gouvernement fédéral de la Suisse. Après la signature de l'accord de paix, la juridiction spéciale de paix (SJP) a été créée en septembre 2017 avec pour mandat de fournir une justice rétributive/réparatrice aux victimes du conflit armé et d'établir les responsabilités des acteurs étatiques et non étatiques - en coordination avec la CPI. L'énorme tâche qui l'attendait menaçait de submerger le Tribunal spécial. Le ministère suisse des affaires étrangères a proposé de mettre à disposition un conseiller expert pour le SJP. Cet arrangement a été convenu en avril 2018. Depuis lors, je conseille le SJP sur des questions structurelles et organisationnelles ainsi que sur des questions de fond liées à la nature des crimes, aux conditions requises pour l'amnistie et les peines de substitution, aux critères de hiérarchisation des affaires et à la stratégie de poursuite.

Népal. Gouvernement fédéral de la Suisse. En 2017, le ministère suisse des affaires étrangères a commencé à faciliter un dialogue entre le gouvernement du Népal, l'opposition politique et la société civile, concernant différents mécanismes de justice transitionnelle pour traiter les violations des droits de l'homme du récent conflit armé dans ce pays. Un premier cycle de discussions a eu lieu à Bangkok cette année-là, auquel j'ai participé en tant qu'expert invité. En juillet 2018, des représentants de ces mêmes parties prenantes ont été invités à participer au cours de perfectionnement sur le traitement du passé en Suisse, où je suis conférencier invité. En novembre 2018, une autre réunion a été organisée à Bangkok afin d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du processus de justice transitionnelle.

Philippines. Gouvernement fédéral de la Suisse. Le Ministère des affaires étrangères accompagne le processus de paix après la signature de l'Accord global sur le Bangsamoro (CAB) en 2014. La Commission de justice transitionnelle et de réconciliation (TJRC), présidée par un expert suisse, a publié son rapport en décembre 2015. En tant que conférencier invité dans le cadre du cours "Dealing with the Past", je forme depuis plusieurs années des représentants des signataires de l'ACB. J'ai également participé à un atelier avec les organes chargés de mettre en œuvre les recommandations de la Commission technique mixte de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, organisé à Manille en juin 2019, en tant qu'expert invité par le gouvernement suisse. Les principaux défis consistent non seulement à traiter les crimes du conflit armé, mais aussi à construire un nouveau système judiciaire efficace et fiable dans la région autonome de Bangsamoro, et à fusionner ou au moins à équilibrer l'application du droit civil philippin et de la charia, telle qu'elle s'applique à la communauté musulmane de Bangsamoro.

Ukraine. Union européenne. Après la manifestation de Maidan en 2014, l'Union européenne a lancé l'Initiative anticorruption de l'Union européenne (EUACI), soutenant les efforts de l'Ukraine pour créer de nouvelles institutions et adopter des lois pour lutter efficacement contre la corruption. En 2017, l'UE a créé le Conseil consultatif international de lutte contre la corruption (IACAB), dont l'objectif premier est de conseiller le Congrès sur la législation à approuver. J'ai été invité à y participer en tant qu'expert et j'ai été nommé président du conseil, visitant Kiev à plusieurs reprises, rencontrant le gouvernement, l'opposition politique, la société civile et les médias, et exprimant l'opinion du conseil, principalement au Congrès.

Sri Lanka. Projet international pour la vérité et la justice. En 2017, l'ITJP m'a demandé de porter des accusations contre un général de l'armée sri-lankaise pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui auraient été commis pendant le conflit armé (2008-2009). Le général avait été nommé après la guerre pour servir d'ambassadeur dans plusieurs pays d'Amérique latine. J'ai préparé et déposé un procès simultanément au Brésil, au Chili, en Colombie et au Pérou, en coordination avec

les procureurs des quatre juridictions. L'ambassadeur sri-lankais a ensuite démissionné, fui la région et cherché refuge dans son pays d'origine.

Gouvernement de la Suisse. Depuis 2010, le Département fédéral des affaires étrangères m'a invité à donner une conférence dans le cadre de son cours annuel de perfectionnement sur le traitement du passé, destiné à former son propre personnel diplomatique de la Division de la sécurité humaine et ses partenaires internationaux sur les thèmes de la justice transitionnelle. Les participants non-suisse sont des représentants du gouvernement et de la société civile, principalement issus de contextes post-conflit en Europe (Kosovo, Géorgie, Bosnie-Herzégovine, Russie, Serbie, Ukraine, Macédoine du Nord, ainsi que Norvège, France, Royaume-Uni, Espagne, Autriche, Pays-Bas), en Amérique latine (Mexique, Pérou, Colombie, Guatemala), en Afrique (Mali, Burundi, Cameroun, Liberia, Afrique du Sud, Tchad, Tunisie, Libye, RD Congo, Egypte, Zimbabwe, Kenya et Nigeria), au Moyen-Orient (Koweït, Liban, Israël, Palestine) et en Asie (Sri Lanka, Indonésie, Népal, Pakistan, Kirghizistan, Arménie, Philippines, Myanmar et Thaïlande).

UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice). Basé à Turin, en Italie, l'Institut développe des programmes universitaires et de recherche en partenariat avec les États membres des Nations unies sur des questions telles que le droit pénal international, la lutte contre le terrorisme, la déradicalisation des extrémistes, la prévention des synergies entre les groupes terroristes et le crime organisé, la cybercriminalité, le contrôle des BCRN (biologiques, chimiques, radiologiques et nucléaires). En tant que tel, l'UNICRI est destiné à devenir le groupe de réflexion du système des Nations unies pour l'élaboration de politiques criminelles mondiales visant à lutter contre les activités criminelles internationales et transnationales les plus graves. J'ai été invité à rejoindre le conseil d'administration en 2014, élu par l'ECOSOC, puis réélu en 2019, et j'ai maintenant été nommé à nouveau président adjoint du conseil d'administration.

Autres mandats pertinents : 2006. Bureau régional de l'ONUDC pour le Mexique et l'Amérique centrale, coordinateur du projet AD/MEX/03/H32 pour la prévention du crime et l'abus et la consommation illégale de drogues. 2003. Expert désigné par l'ONUDC pour une mission à Ciudad Juárez (Mexique) concernant le meurtre de femmes dans cette ville. 1990-2003. Conseil de l'Europe, expert et orateur lors de conférences et de programmes destinés à promouvoir la démocratie, l'État de droit et la responsabilité dans les pays d'Europe de l'Est. Azerbaïdjan, Bulgarie, Estonie. Union européenne : Membre des programmes de coopération judiciaire internationale organisés en 1994 par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF). 1993-1995. Groupe de travail Schengen sur les drogues.

Activités d'expert en Afrique : En plus de la formation d'experts de treize nations africaines, j'ai effectué des recherches pour l'Open Society Justice Initiative sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en Guinée équatoriale ; j'ai été nommé par le PNUD comme expert pour conseiller la Commission de la vérité en Tunisie afin de développer des stratégies de lutte contre la corruption ; je travaille pour l'Institut pour les transitions intégrées dans des projets de justice transitionnelle pour le Nigeria et la Libye.

VI. Activités académiques

2014 : Professeur invité, Haverford College, Pennsylvanie, États-Unis. Justice pénale internationale et justice transitionnelle. **2011 :** Chercheur invité à l'Institut Dag Hammarskjöld. Uppsala, Suède. **2003-2006 :** Professeur de droit pénal international et directeur du programme du Human Rights Center for Law and Global Justice, Université de San Francisco, Californie.

2000-2003 : Professeur associé, Université Carlos III de Madrid, École de droit pénal. Orateur dans des cours et des congrès dans des universités européennes et américaines, sur les droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit pénal international, invité par la Banque mondiale, l'UNIFEM, l'Institut Max Planck, la Fondation Lelio Basso, la Fondation Konrad Adenauer, Transparency International, Amnesty International, les universités UC Berkeley, Yale, Stanford, NYU, Drexel, CUNY et Harvard, l'Open Society Foundation, les ministères américains de la défense, de la justice et des affaires étrangères.

VII. Activités pro bono

2019. Elu président de l'Asociación pro Derechos Humanos de España, l'ONG de défense des droits de l'homme la plus réputée de mon pays.

2017-présent. Transparency International. Désigné membre du Conseil d'administration de la section espagnole de TI.

2017-aujourd'hui. Institut pour les transitions intégrées. Membre du groupe de pratique sur le droit et la paix.

2011-aujourd'hui. Fondation Harald Edelstam. Stockholm, Suède. Membre du conseil d'administration.

2009. Expert désigné par la Commission interaméricaine des droits de l'homme auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Affaire Campo Algodonero c. Mexique. Auteur du témoignage d'expert écrit au nom des femmes victimes de la violence de genre dans la ville de Ciudad Juárez, au nord du Mexique, qui a conduit au jugement le plus important de la Cour interaméricaine concernant le droit des femmes à une vie sans violence, et le devoir de l'État d'enquêter, de poursuivre et de punir les auteurs de la violence de genre et de fournir des réparations aux victimes. Témoin expert dans les affaires Diario Militar c. Guatemala et Palacio de Justicia c. Colombie.

Affaire Pinochet de 1996. Auteur des premiers procès contre des membres des anciennes juntas militaires d'Argentine et du Chili, qui ont donné lieu à la procédure devant l'Audience nationale espagnole (affaire Pinochet). Auteur, au nom de l'Union Progressiste des Procureurs, de rapports sur le génocide, le terrorisme, la torture, les disparitions forcées, les crimes contre l'humanité et contre les personnes jouissant d'une protection internationale, l'immunité, la compétence universelle, l'extradition, la prescription, le ne bis in idem, l'obéissance due, l'amnistie et la coopération juridique internationale, à la demande du Collège des Procureurs de la Cour suprême d'Espagne afin d'obtenir la détention du général Jorge Rafael Videla en Argentine et la détention du général Augusto Pinochet à Londres.

VIII. Publications sélectionnées

- "Corruption, crime organisé et crimes internationaux. Leçons pour la prévention" Politorbis, ministère suisse des affaires étrangères, 2020.
- "Una Nueva Política Criminal para México". Instituto Nacional de Ciencias Penales, Mexique, 2018.
- "Justicia Transicional en Chile". Universidad Católica, Chili, 2016.
- Hipergarantismo : el caso de Guatemala" Instituto Nacional de Ciencias penales, México 2011.
- "Torture as a Greater Evil", Johns Hopkins University Press, U.S.A., 2007.

- "De Nüremberg a Madrid" Revista de Jueces para la Democracia, n. 54, novembre 2005.
- "The Legacy of the Pinochet Case", dans la Berkeley Review of Latin American Studies. Université de Californie, Berkeley, 2005.
- "The Role of Civil Society and the Media in Building a Culture against Corruption : the Experience of Spain" dans "Global Action against Corruption, the Mérida papers". ONUDC, Vienne, 2004.
- "La Jurisdicción Universal en la Jurisprudencia de la Sala II del Tribunal Supremo" in Revista del Poder Judicial, nº 73. CGPJ. 2004.
- "Corrupción, Globalización y Delincuencia Organizada", dans La Corrupción en un mundo globalizado. Análisis interdisciplinar. Ed. Ratio Legis, 2004.
- "La Corruption économique dans les communautés européennes" dans Protección de los Intereses Financieros de la Comunidad Europea. Trotta, 2001.
- "El Juicio en Cortes Extranjeras a los Miembros de las Juntas Militares Argentina y Chilena" dans Justicia Penal Internacional. Université Iberoamericana, 2001.
- "Il caso Pinochet. I Crimini Contro l'Umanità fra Politica e Diritto". Fondazione Internazionale Lelio Basso, 1999.
- "Fundamentación de la Competencia de la Justicia Española en Los Delitos de Lesa Humanidad" in Contra la Impunidad, en Defensa de los Derechos Humanos. Icaria, 1998.

IX. Principales distinctions et prix

- 1997. Prix national des droits de l'homme, Espagne.
- 2003. Docteur Honoris Causa, Université de Guadalajara, Mexique.
- 2004. Certificat d'honneur. Conseil municipal de San Francisco, Californie.
- 2006. Docteur Honoris Causa, Université centrale de Santiago du Chili.
- 2006. Médaille d'honneur de la vice-présidence du Sénat chilien.
- 2010. Ordre de la Légion d'honneur. République française, grade Officiel.
- 2010. Ordre de la Stella della Solidarietà, Repubblica Italiana, grade Commendatore.
- 2010. Ordre du Quetzal, República de Guatemala, grade Gran Cruz.
- 2010. Ordre du Mérito Civil. Royaume d'Espagne, grade Encomienda de Número.
- 2016. Prix pour la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption, décerné par le Conseil général des avocats d'Espagne et Transparency International.
- 2018. Docteur Honoris Causa, Institut national des sciences criminelles, Mexique.

Madrid, février 2021

